Histoire de la construction de 1240 à 1400

Autor(en): **Schätti, Nicolas / Bujard, Jacques**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Patrimoine fribourgeois = Freiburger Kulturgüter**

Band (Jahr): **- (1996)**

Heft 6: **La collégiale de Romont**

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1035857

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION DE 1240 À 1400

NICOLAS SCHÄTTI – JACQUES BUJARD

L'histoire de la construction de l'église de Romont se révèle plus complexe que ne le laisserait supposer l'apparente clarté de ses parties constitutives, qui avaient déjà été identifiées par l'historien d'art Johann Rudolf Rahn il y a plus d'un siècle. L'édifice conserve en effet les vestiges des élévations d'une première église, qui n'avaient jamais été repérés jusqu'à maintenant et qui obligent à revoir toute la chronologie des premières étapes de la construction[1].

L'église du XIIIe siècle

Les origines de l'église paroissiale sont indissociables de celles de la ville neuve de Romont. Celle-ci fut fondée avant le milieu du XIIIe siècle par Pierre de Savoie lors de la guerre opposant Jean de Cossonay, élu du Chapitre de Lausanne, à la Maison de Savoie, qui contestait ses droits sur l'évêché. En été 1240, un châtelain de Romont, qui officiait également à Moudon, est cité pour la première fois[2]. Il était sans doute occupé à surveiller la construction d'un «donjon» sur la colline, encore boisée à la fin du siècle précédent[3]. Un bourg, habité par des «bourgeois» en 1248 déjà, fut rapidement édifié au sud du château[4].
Le 29 mai 1244, Jean de Cossonay, contraint de conclure un traité de paix avec le comte Aymon de Savoie et son frère Pierre, cédait ses droits sur Romont avec «tout ce que l'église de Lausanne possède à Romont, entre la Glâne et le Glanney, et ce qu'elle peut avoir à Bossens, les droits de l'église de Dompierre exceptés»[5]. Trois jours plus tôt, le prélat avait autorisé Pierre de Savoie à construire et à doter une église dans le «castrum», c'est-à-dire le bourg du château de Romont. Pierre obtint également le droit de patronage sur cette nouvelle église, que ses successeurs détinrent effectivement jusqu'à l'annexion du bénéfice par le Clergé de Romont en 1516[6]. Le futur évêque de Lausanne créait ainsi une nouvelle paroisse, dont le territoire fut certainement détaché de celle de Billens[7]. En effet, Romont dépendit jusqu'à la Réforme du décanat de Vevey, comme Billens précisément, mais à la différence des paroisses voisines de Mézières au sud, de Berlens à l'est, et de Villaz au nord, toutes affiliées au décanat d'Ogoz[8].
La ville connut une telle expansion qu'un nouveau bourg fut créé du côté nord quelques années seulement après la fondation. En 1278, l'ensemble comptait déjà 230 maisons environ, réparties entre le «castrum» pour un quart et le «burgum»

1 Cette étude constitue le résultat d'une analyse matérielle du bâtiment confiée à Jacques Bujard, alors archéologue au Service archéologique cantonal de Fribourg, et d'un mandat de recherches historiques attribué par la paroisse de Romont à Nicolas Schätti, historien d'art indépendant. Elle a pu bénéficier des conseils et de l'appui du professeur A.A. Schmid et de M. Aloys Page, architecte, ainsi que des travaux déjà effectués par le professeur Marcel Grandjean, qui a aimablement mis à disposition les résultats de ses nombreux dépouillements d'archives. Seul l'essentiel des sources utilisées a pu être cité ici; pour une information complémentaire, voir Nicolas SCHÄTTI, L'église paroissiale de Romont au Moyen Age (XIIIe-XVe siècle). Rapport historique, ms. dactyl., Genève 1996.

pour le reste. La ville abritait une population aux activités professionnelles diversifiées, que l'on peut estimer entre 800 et 1000 habitants. Le droit de tenir un marché hebdomadaire, accordé dès 1244, avait sans doute créé les conditions indispensables à l'épanouissement du négoce; l'attestation d'une halle, la présence d'un juif et d'un lombard sont les gages de son succès rapide[9]. Cette importante population devait très tôt disposer d'une église paroissiale. La volonté de posséder un lieu de culte indépendant était, on l'a vu, contemporain de la fondation de la ville. A l'origine, l'édifice devait même être construit dans le bourg-château, ce qui ne put pas être réalisé, sans doute par manque de place. Il fut finalement élevé à l'extérieur des murs de ce «castrum», comme ce sera également le cas de la nouvelle paroissiale St-Théodule de Gruyères (fondée en 1254). L'église fut construite au haut du nouveau bourg, qui comptait peut-être déjà quelques bâtiments. La contrainte urbanistique ne permit pas une orientation régulière de l'édifice, qui est axé en direction du nord[10]. Le terrain, en forte pente à cet endroit, exigea sans doute d'être consolidé par des terrassements avant l'édification de maisons en contre-bas. Les importants travaux entrepris dans les premières décennies du XVIe siècle à l'occasion d'une extension du cimetière paroissial, situé autour de l'église, donnent une idée de l'ampleur de ceux qui durent être réalisés avant la construction de la première paroissiale[11]. L'achèvement rapide du nouveau bourg plaça l'église au milieu de l'agglomération.

Un édifice fut donc vraisemblablement créé dès le troisième quart du XIIIe siècle. Dès 1271 au moins, un curé est cité à Romont, le bénéfice paroissial étant, quant à lui, signalé, avec celui de l'hôpital Notre-Dame, quatre ans plus tard dans un pouillé[12]. De plus, à cette époque, Romont comptait déjà plusieurs lieux de culte secondaires: la chapelle du château depuis 1261 au moins, celle du monastère des moniales, alors encore bénédictines, de la Fille-Dieu installées hors les murs avant 1268 et celle de l'hôpital, déjà cité[13]. Les premiers services religieux ont pu être célébrés dans un sanctuaire provisoire, éventuellement bâti en bois comme c'est parfois le cas dans les villes neuves, où ils furent plus ou moins rapidement remplacés par des constructions en dur[14]. A Romont, l'incendie du bourg au début des années 1270 a peut-être nécessité un arrêt momentané du chantier[15], mais vingt ans plus tard, l'église était certainement achevée, puisqu'il fallût la consacrer à nouveau. En février 1296 (soit 1297 de notre calendrier)[16], Louis de Savoie, seigneur de Vaud, assura la pérennité de la fondation de ses ancêtres, qu'il jugeait insuffisamment dotée, en cédant au curé de Romont les revenus du droit de patronage de l'église[17]. Il est probable que cet acte marquait la fin des travaux.

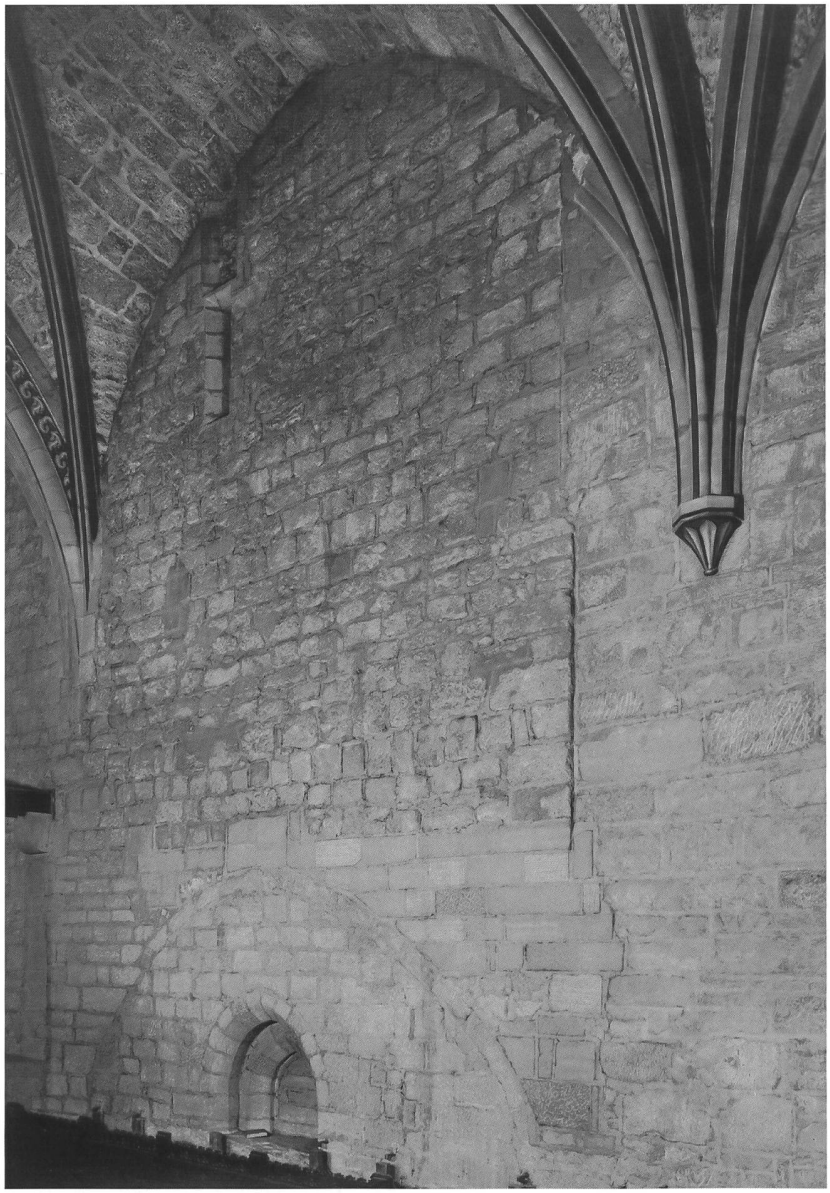

Fig. 4 Mur nord de la travée ouest du choeur. Dans la partie inférieure, traces de l'arc formeret de la voûte d'ogives antérieure à 1297 et baie en tiers-point de la même époque, partiellement cachée par les stalles.

Contrairement à ce qui était généralement admis, les vestiges matériels les plus anciens ne s'identifient pas avec l'élévation de l'actuel bas-côté méridional de l'église. En effet, les traces d'une église plus ancienne peuvent être observées dans le chœur, le clocher et au revers de la façade de la nef.

Le chœur de cette première église, plus court (12,5 mètres) que l'actuel, avait deux travées voûtées d'ogives. Ce sont surtout des traces de sa

2 ACV, C II 9, 23 juin 1240; édité dans: Fontes Rerum Bernensium II, 311, n°282, avec une erreur de datation; Jean-Pierre CHAPUISAT, L'Etat-Major de Pierre de Savoie, dans: Revue Savoisienne, 105 (1965), 49.

3 AST, Corte, Paesi, Vaud, mazzo 1bis, tit. 4, n° 44; Daniel de RAEMY, La tour ronde du château d'Orbe: une typologie des donjons circulaires revisitée, dans: Hommage à Marcel Grandjean, 189, n. 20; Liber donationum, 124, n°124, vers 1177.

4 Histoire du canton de Fribourg I, Fribourg 1981, 256; Liber donationum, 311-312, n°300, avant 1244/1256.

travée occidentale qui subsistent: arrachement des arcs formerets contre les murs latéraux et fenêtre à voussures dans le mur nord (fig. 4). Quelques vestiges du piédroit nord de l'arc triomphal, ainsi que les fondations des contreforts en croix de l'angle nord-est sont également conservés. La nef était très étroite (12,5 mètres) si l'on en croit son épaulement nord, visible à l'intérieur du clocher, et les arrachements des murs-gouttereaux lisibles au revers de la façade. Le portail intérieur de l'avant-nef appartient sans doute à cette première église. Il était surmonté d'un oculus de 2,5 à 3 mètres de diamètre, dont les derniers vestiges ont disparu lors de l'installation de l'orgue en 1939 (fig. 9).

Cette église (fig. 3), sans doute celle qui fut consacrée peu avant février 1297, présentait de très fortes ressemblances, tant par son plan que par la forme de la fenêtre conservée de son chœur, avec celles de Montagny-les-Monts, construite dans la première moitié du XIVe s., et de la Fille-Dieu, consacrée en 1346 (fig. 100-101). Elle a manifestement servi de modèle à ces deux édifices. Sa nef n'était pas non plus voûtée, mais couverte d'un plafond de bois[18]. Quelques traces de deux toitures basses successives sont visibles contre le mur occidental de la tour-clocher, construite postérieurement au nord de la travée occidentale du chœur. Au vu de la faible hauteur de ces toitures et de l'étroitesse de la nef, il est probable que de simples poteaux de bois supportaient la charpente et séparaient le vaisseau central des bas-côtés larges d'environ 2,5 mètres seulement. Anciennement, c'était également le cas à Montagny et à la Fille-Dieu, comme aux églises d'Yverdon, des Cordeliers de Fribourg ou encore de Morat. Enfin, il est à noter que l'église de la Fille-Dieu présentait, lors de son achèvement en 1346, des dimensions presque identiques à celles de l'église de Romont[19].

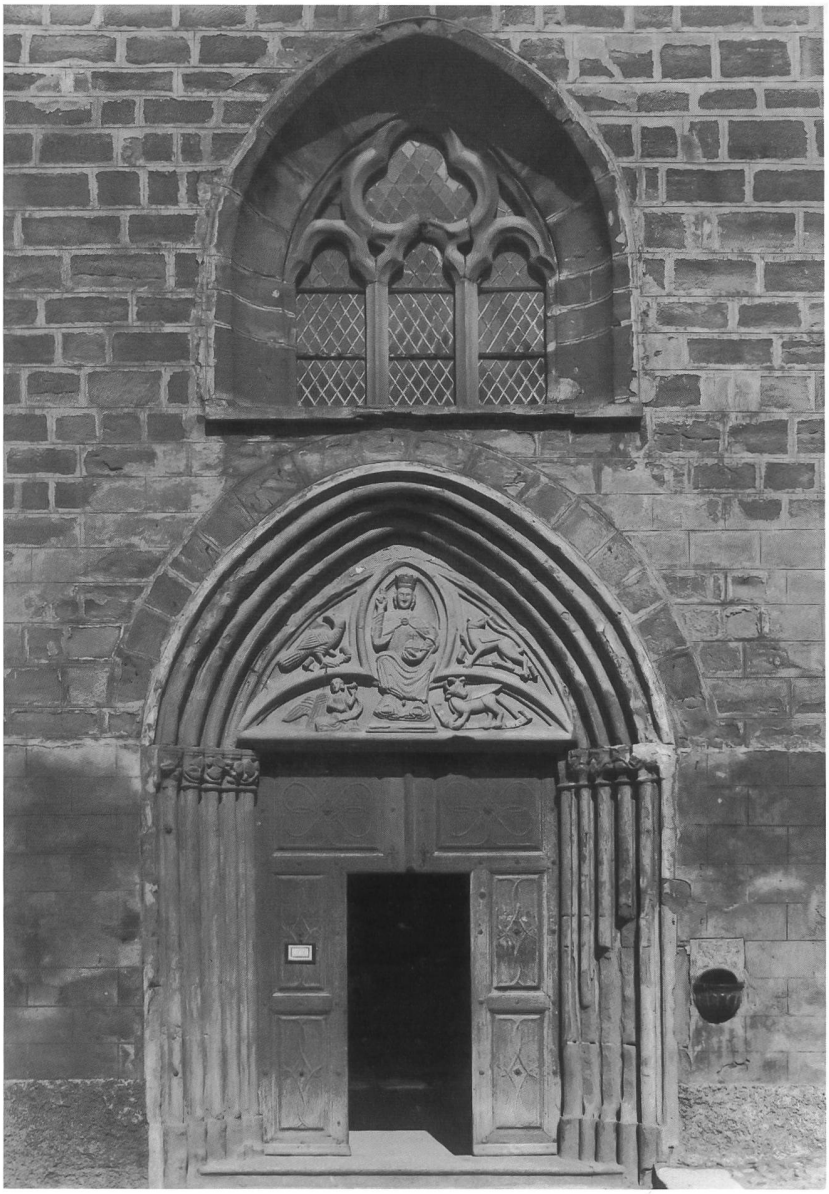

Fig. 5 L'entrée principale en 1899, avec au tympan le Christ en Majesté et les symboles des quatre Evangélistes, inscrits dans un remplage aveugle. Composé de deux blocs de molasse horizontaux, ce tympan est sans doute un élément de réemploi, provenant de la façade de la première église, terminée en 1297, et masquée par l'avant-nef de 1318-1330. Ce relief de qualité très moyenne est le seul tympan sculpté de cette époque conservé en Suisse Romande. Richement polychromé dès le début du XVIe siècle au moins, il a été entièrement repeint en gris molasse avec rehauts d'or en 1789 par le peintre Heiny de Fribourg. Cette intervention typique de l'époque se retrouve au portail occidental de la cathédrale de Fribourg. Supprimé en 1878, le porche sera construit en 1911. La baie supérieure n'a été percée qu'à la fin du XVe siècle. En bas à droite, bénitier en marbre daté 1755.

La reconstruction de la façade et l'édification du «portail»

Lors d'une étape ultérieure, au début du XIVe siècle comme nous allons le voir, la façade ouest de la nef est surélevée et élargie, afin de créer les amorces de deux bas-côtés plus larges, de rendre possible une plus haute élévation du vaisseau central et de préparer la construction de l'avant-nef ou «portail» (fig. 6). Deux étroites fenêtres sont alors ménagées dans les parties hautes, au-dessus de l'ancien oculus, qui sera bientôt masqué par la construction de l'avant-nef. En partie cachées par les voûtes et les murs latéraux actuels du vaisseau central, les deux baies étaient prévues pour éclairer les combles d'un vaisseau central légèrement plus large que celui qui fut finalement réalisé.

Au-dessus des futures voûtes des bas-côtés, deux portes rectangulaires percées dans la façade étaient destinées à relier les combles des bas-côtés et

5 AST, Corte, Paesi, Baronnie de Vaud, mazzo 36, Romont, tit. 1; publication partiellement fautive dans MDR 1ère série, 7(1846), 42-46, n°20.

6 APR, lettres des droits du clergé, IV-10.

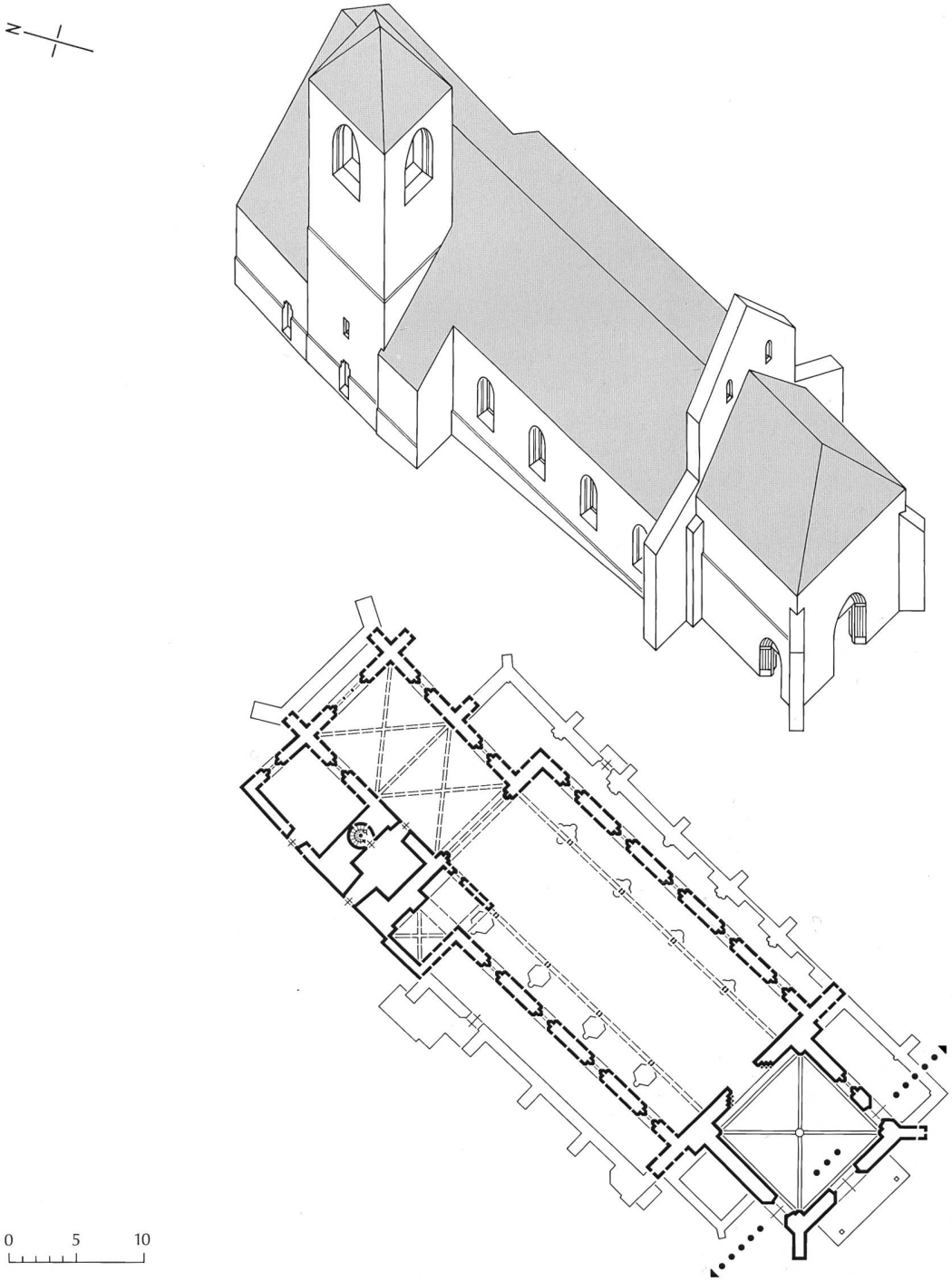

Fig. 6 L'église en 1330. Essai de reconstitution isométrique à partir des données historiques et d'observations sur le bâtiment actuel.

ceux de l'avant-nef. Celle-ci a été réalisée elle aussi avec une largeur différente de celle prévue initialement, puisque son mur sud obstrue l'une des portes et que l'autre a dû être retaillée pour s'ouvrir à côté du mur nord. Cette avant-nef, de plan presque carré, fut voûtée, malgré ses imposantes dimensions (8,8 mètres pour 9,5 mètres), d'une seule croisée d'ogives, dont la forme nécessairement très bombée lui donne l'allure d'une coupole. Elle conserve son portail occidental orné d'un tympan sculpté du Christ en Majesté (fig. 5). Elle était, en outre, traversée latéralement par un passage, puisque deux portes, désaffectées par la suite, s'ouvraient dans les murs nord et sud. La première a été transformée en fenêtre munie d'un remplage trilobé (fig. 8); l'autre a vu son seuil abaissé et son encadrement transformé en arcade d'entrée de la travée occidentale d'une chapelle fondée du côté sud.

Une fenêtre, de même type que celles du chœur de l'église du XIIIe siècle, se voit dans le mur sud; aucune baie n'a en revanche été prévue dans le mur nord, plus exposé aux intempéries[20]. Outre les deux contreforts obliques de ses angles occidentaux, l'avant-nef était épaulée du côté est par deux autres contreforts, collés à la façade de la nef de part et d'autre du grand arc placé au-devant du portail de celle-ci.

L'édification du «portail» est la première intervention bien documentée des paroissiens de Romont à propos de l'église paroissiale. Ceux-ci, déjà réunis dans une confrérie du St-Esprit, étaient alors bien organisés, puisqu'ils disposaient d'une Fabrique. Cet organisme, spécialement chargé de l'entretien et de l'amélioration du bâtiment, fut peut-être créé à la faveur de l'érection de l'avant-nef[21]. Celle-ci était déjà en construction, lorsqu'un litige opposa, en été 1318, le curé de la paroisse aux autorités municipales. Le conflit portait notamment sur le montant des contributions que le prêtre était tenu de verser pour l'entretien et la construction du lieu de culte paroissial. L'année suivante, le produit du tronc placé dans l'église fut réservé pour deux ans à la Fabrique, ce qui atteste la poursuite des travaux[22]. Ceux-ci furent achevés au plus tard en 1329/1330, lorsque Thomas Mistralis et sa femme fondèrent un autel en pierre dédié à Ste-Marie-Madeleine dans le «portail neuf» de l'église de Romont, du côté nord.

Fig. 7 La Vierge de la «Deesis», fragment du Jugement Dernier peint au revers du mur ouest du «portail», seconde moitié du XIVe siècle. Photo de 1938.

La création d'une avant-nef d'une telle ampleur est particulièrement originale. On sait que certaines célébrations, comme le mariage, le baptême ou les relevailles se déroulaient d'abord à la «porte de l'église, à la face de la maison de Dieu» – qui à Romont était représenté sur le tympan du portail – avant que le prêtre ne conduise les fidèles à l'intérieur du sanctuaire[23]. Dans nos régions, il suffisait généralement d'un simple auvent pour abriter la cérémonie[24]. Dans certains cas, la partie occidentale de l'église était plus développée, tel le clocher-porche de l'église de la ville neuve de St-Prex fondée en 1234[25]. Isolé de l'œuvre principal, construit sur un seul niveau et largement ouvert par trois arcades dans sa partie occidentale, le «portail» de Romont s'apparenterait plutôt, comme le suggère son nom, aux porches bourguignons de tradition romane, tel celui de l'église priorale de Romainmôtier, par exemple (seconde moitié du XIIIe siècle).

L'avant-nef de Romont fut conçue dès l'origine pour abriter un autel nécessaire à l'accomplissement des rites sacramentaires, comme le rappelle l'Agneau Mystique représenté sur la clef de voûte. Situé du côté nord, cet autel dédié à Marie-Madeleine était certainement en relation avec les fonts baptismaux, qui occupaient cet emplacement en tout cas au XVe siècle[26].

Très vite, le «portail» dut servir aussi à l'inhumation, ce qui explique peut-être l'ampleur que les paroissiens ont voulu donner à l'édifice. Le modèle d'une telle construction était peut-être l'ancienne église Notre-Dame de Moudon, aujourd'hui détruite. Celle-ci, en effet, était également précédée d'une avant-nef, désignée dans les textes du début du XIVe siècle comme une «galilée»[27].

7 Par cession probable du seigneur de Billens (AEF, collection Gremaud, n°34, f. 114-115v°, acte perdu et non daté, avant 1244?; WURSTEMBERGER, 119-120, n°232).

8 Quant à Bossens, situé alors dans la paroisse de Dompierre dépendant comme Romont du décanat de Vevey, Jean de Cossonay réserva en 1244 les droits du curé de Dompierre sur cette localité (Etienne CLOUZOT, Pouillés des provinces de Besançon, de Tarentaise et de Vienne, Paris 1940, 127 F et 137 F).

9 Mario CHIAUDANO, La finanza sabaudia III, Torino 1938, 5, 90; Hektor AMMAN, Zur Geschichte der Westschweiz in savoyischer Zeit, dans: RHS 21(1941), 21.

10 Par convention, nous considèrerons néanmoins dans nos descriptions que l'église est régulièrement orientée, même lorsque les textes anciens utilisent un axe géographique nord-sud pour situer certains objets.

11 AEF, Romont, CF 1500-1501, f. 5v°-6; CF 1501-1502, f. 5v°-6v° et 9-14; CF 1505-1506, f. 4-6; CF 1514-1515, f. 7-7v°.

12 DELLION IX, 477; AEF, Romont, titre n°2, 12 mars 1274 (1275); CLOUZOT (cf. n. 8), 117, 118 A.

13 CHIAUDANO (cf. n. 9) I, 61; BUJARD e.a., 76.

14 Ibid., 83.

15 de RAEMY (cf. n. 3), 190, n. 27.

16 La date indiquée sur l'acte dépend de l'ancien calendrier du diocèse de Lausanne débutant au 24 mars. Elle correspond à l'année suivante selon le calendrier moderne.

17 AEF, Romont, tir. XLV, 3, copie des XVIIe-XVIIIe siècles, 1-2; voir aussi tir. XXIX, 1; Coll. Gremaud, n°36, f. 155, pour la reconstitution des passages détruits («Nos Ludovicus de Sabaudia [ms.: «de Gebanis»] dominus Vaudi ...advertentes ecclesiam Rotundimontis fundatam per predecessores nostros de novo consecratam ad collationem nostram spectantem ita modicas obventiones et exitus habere quod de ipsis vix possent servitores ipsius ecclesiae sustentari...»).

18 ACR, CV 1407-1408, f. 4v° («Libravit duobus carpentariis qui removerunt les tirent et retinerunt navem ecclesie et in tecto implicaverunt dimidium miliarum clavini et totidem scinduli»).

19 BUJARD e.a., 84-88.

Même si ce terme ne qualifie jamais le «portale» de Romont[28], il permet un rapprochement avec les «narthex», certes beaucoup plus développés et bien plus anciens, des églises clunisiennes de Payerne et de Romainmôtier, dont la fonction funéraire est bien attestée. A Romont, celle-ci se développa considérablement au XVe siècle.

Les avant-nefs de Romont et de Moudon étaient, en outre, toutes deux dédiées au culte de la Vierge. La dévotion mariale de Moudon n'était pas inconnue des Romontois, puisque Charlotte de Vergy, ensevelie à Romont, fit un legs en faveur du clergé de Moudon afin qu'il chante un Salve Regina devant l'image de «Notre-Dame du Pourtaul» citée dès 1447[29]. Une telle statue n'est également attestée à Romont qu'au XVe siècle, bien qu'elle soit plus ancienne[30] (fig. 19). En 1429, la dévotion à Marie fut considérablement développée par la confrérie de la Conception de la Vierge, qui fonda devant le portail intérieur un autel dédié à «Notre-Dame du Portail», maintenu à cet emplacement jusqu'au XIXe siècle. Dans le diocèse de Lausanne, de telles «images» de Notre-Dame, placées au seuil des églises, faisaient certainement référence à une autre «image» de la Vierge, vénérée à la cathédrale. En effet, le grand porche monumental de celle-ci, désigné par le même nom de «portail», abritait une statue de la Vierge à l'Enfant, encore subsistante. Comme à Romont, la sculpture annonçait au visiteur la dédicace de l'église[31]. Placée sous un baldaquin et posée au-dessus de l'accès central menant à la cathédrale, elle donne une idée de l'image originelle de Romont, plus simple que son modèle, mais très certainement située dès avant 1422 au-dessus de l'accès intérieur de la nef.

Enfin, la relation avec le «magnum portale» lausannois s'exprime également par la création d'un passage nord-sud dans le porche de Romont, que ne vient apparemment justifier aucune nécessité urbanistique, comparable à la voie charrière de Lausanne reliant deux quartiers séparés par la cathédrale. Cependant, cette circulation, qui n'est certes que piétonnière, est axée sur le tracé ancien d'un cheminement transversal reliant la rue de l'Eglise à la Grand-Rue (actuels escaliers de l'Eglise). Le lien direct entre le «portail» et ce cheminement explique sans doute que la porte nord fut conservée plus longtemps que celle s'ouvrant du côté méridional.

Cette combinaison des fonctions du «portail» de Romont n'en fait pas un cas unique[32]. Ce n'est qu'à partir du milieu du XVe siècle que les espaces profanes et sacrés furent mieux séparés, sans doute avec le développement des inhumations dans

Fig. 8 L'entrée nord de l'ancien passage piétonnier à travers l'avant-nef, 1318-1330, état en 1912. Ce passage a été condamné après 1516 et une fenêtre ménagée à la place du tympan. Vers 1940, elle fut agrandie pour installer le vitrail de l'Assomption.

Fig. 9 Vestiges de l'oculus qui surmontait le portail de la façade de 1297, aujourd'hui portail intérieur de l'avant-nef. La photographie montre cette partie du mur avant sa démolition en 1939 lors de la pose de la soufflerie de l'orgue.

20 Au XVe siècle, le mur gouttereau nord de la nef ne sera pas non plus percé de fenêtres hautes.

21 Une confrérie du St-Esprit, dont la comptabilité est identifiée à celle de la Fabrique au XVe siècle, est attestée par une obligation de 1323 (AEF, Romont tir. XXX). Les bourgeois de Romont ne reçurent confirmation de leurs franchises par Louis II de Savoie qu'en 1328 (Ruth MARIOTTE-LÖBER, dans: Mémoires et documents publiés par l'Académie florimontane, 4 (1973), 158-159).

22 AEF, Romont tir. XXX, 2 juillet 1318; DELLION IX, 355-357.

l'avant-nef à la fin du siècle[33]. Dès lors et jusqu'à la fin du XIXe siècle, le «portail» deviendra un véritable sanctuaire marial. Les restaurations de 1870, puis des années 1930 le réduiront à sa fonction actuelle, imposant vestibule d'accès à l'église.

Les aménagements du «Portail» au Moyen Age

L'avant-nef de Romont, construite entre 1318 environ et 1330 devant l'église du XIIIe siècle, abrita, on l'a vu, un autel dès sa construction. Avant 1420, un second autel, puis deux chapelles latérales s'ajouteront à cette première fondation. L'érection peu après d'un nouvel autel sous une «image» de la Vierge par la Confrérie de la Conception viendra modifier et achever un dispositif, qui demeurera presqu'inchangé – l'agrandissement de la chapelle sud excepté – jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Durant tout le XVe siècle, le jour de la fête patronale, l'Assomption, le 15 août, le «portail» était visité par de nombreux fidèles. La Fabrique de l'église récoltait d'importantes sommes d'argent dans un tronc, mis en évidence par un palium et signalé par une croix montée sur une hampe[34]. Une chaire et un banc étaient spécialement construits pour le prédicateur invité à édifier la foule ce jour-là[35]. De plus, une bulle papale, placée dans une armoire, rappelait aux paroissiens et aux pèlerins, tout le bénéfice qu'ils pouvaient escompter de leur dévotion et de leurs dons[36].

Par sa situation au seuil des lieux saints, le «portail» était, en outre, un lieu privilégié pour l'inhumation. Ainsi, en 1556, Charles de Challant, seigneur de Villarzel, de Billens et de Hennens, voulut même être enseveli devant la grande porte du «Portail», sous une dalle qui porterait son nom, ses armoiries et la date de sa mort, plutôt que dans le chœur, près du grand-autel, où sa famille avait pourtant un droit de sépulture très enviable[37].

La symbolique du passage entre l'ici-bas et l'au-delà était visuellement traduite à Romont par deux images traditionnelles, à l'extérieur par un Christ en Majesté représenté sur le tympan du portail et, à l'intérieur, par la représentation du Jugement Dernier au revers de la façade.

L'avant-nef n'avait pas qu'une fonction religieuse. L'entrée en charge d'un nouveau châtelain se déroulait également dans le «portail», où, en présence des autorités municipales, l'officier du comte prêtait serment sur les Evangiles d'observer les libertés et franchises de la ville[38].

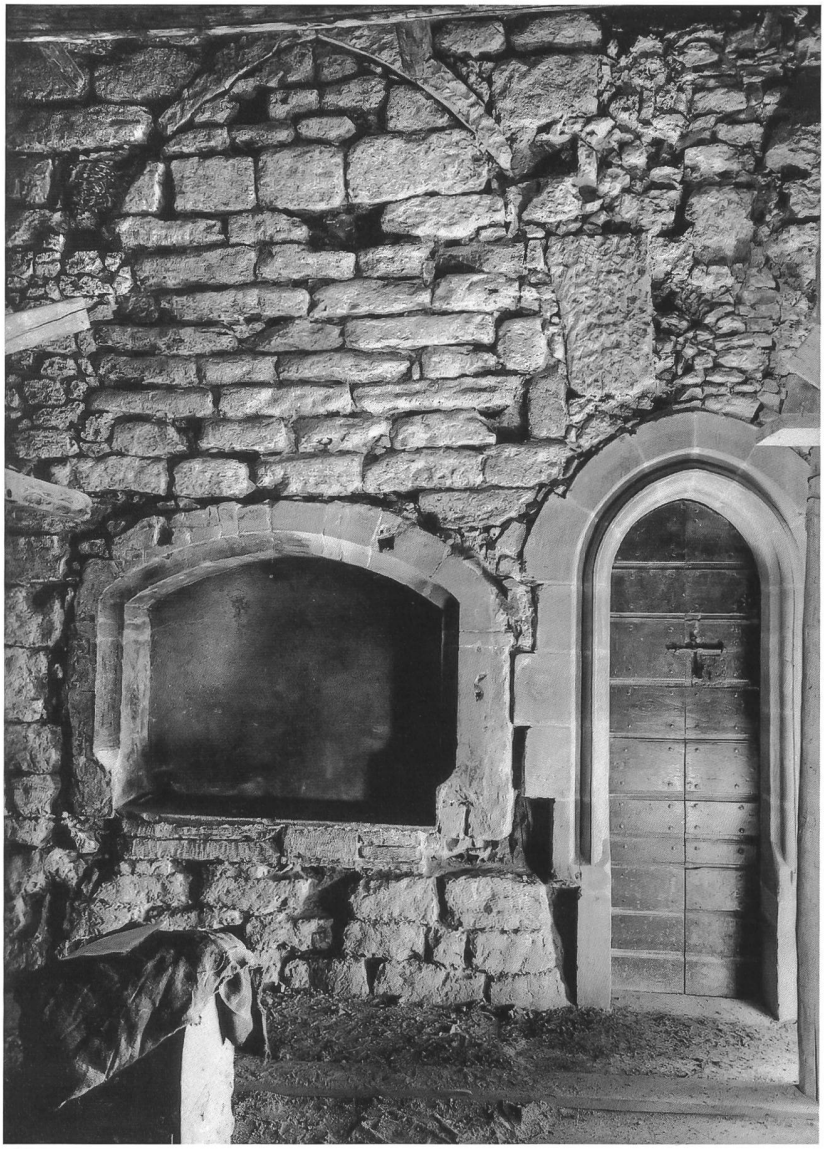

Fig. 10 Le mur oriental du collatéral nord en 1938, actuellement caché par l'autel du Rosaire. On distingue en haut les traces d'arrachement de l'arc formeret d'une chapelle du premier tiers du XIVe siècle. La porte, percée vers 1430, donne sur le clocher.

L'autel Notre-Dame du Portail

L'autel Notre-Dame du Portail fut érigé en 1429 devant l'ancien portail de l'église du XIIIe siècle par la confrérie de la Conception de la Vierge, lors de l'édification du collatéral nord de l'église paroissiale. La construction de l'autel nécessita donc le percement de deux passages latéraux en plein cintre, à l'emplacement des anciens autels de la Madeleine et de St-Pierre[39].

La confrérie, fondée en 1336-1337, ne disposait pas alors d'un autel particulier et faisait sans doute célébrer ses messes sur le grand-autel[40]. Du fait des contributions élevées exigées de ses membres, elle réunissait des nobles, des prêtres et les bourgeois fortunés de la ville.

23 Georges BAVAUD, L'administration des sacrements dans la liturgie de Lausanne de la fin du Moyen Age, dans: RHES 58(1964), 211-223, particulièrement 215, 223.

24 Louis BINZ, Les bâtiments d'églises dans le diocèse de Genève vers 1400: «désolation» ou pas?, dans: Hommage à Marcel Grandjean, 153.

25 Peter EGGENBERGER, Philippe JATON, dans: L'église de Saint-Prex. Histoire et Archéologie, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, n°55, 1992, 121-123, 126-128, 150.

Le choix du vocable de la Conception était particulièrement original, même si on le retrouve à Notre-Dame de Moudon à la même époque. En effet, la liturgie du diocèse de Lausanne ne connaissait alors pas la fête de ce mystère marial, introduite dans la curie romaine par le pape Jean XXII peu auparavant et répandue dans l'Eglise Universelle seulement après son adoption dans le diocèse de Rome par le pape Sixte IV en 1477. A Romont, cette dévotion particulière s'explique peut-être par les liens tissés entre la ville et le diocèse de Sion, où ce culte était déjà célébré au XIIIe siècle et où il était obligatoire en 1346 déjà[41]. L'influence valaisanne a pu s'exercer par l'intermédiaire de l'un des fondateurs de la confrérie romontoise, le chanoine du Grand-St-Bernard Nicolas du Pont, ou par la famille de Billens, dont l'un des représentants les plus illustres, Jacques, était alors doyen de Sion et vicaire général de ce diocèse[42].

En créant, à l'entrée de l'église mais sur le même axe que l'autel-majeur, un nouveau pôle de dévotion mariale, les confrères de la Conception voulaient certainement développer le culte rendu à la patronne de la ville. Auparavant, le «Portail» était déjà placé sous la protection de la Vierge, puisque, dès avant l'érection du nouvel autel, une «image» de la Vierge annonçait la dédicace du sanctuaire principal. Cette statue était apparemment fixée devant le tympan du portail intérieur. En 1421-1422, elle fut réparée et repeinte sur place par le peintre Pierre Maggenberg, de Fribourg, juché sur un échafaudage[43].

Fig. 11 L'ancienne chapelle St-Jean-Baptiste construite de 1344 à 1348, devenue chapelle du St-Sépulcre au début du XVIIe siècle, puis chapelle du Sacré-Coeur en 1891. Décor peint de Cingria, 1938. Création de nouvelles fenêtres pour la mise en place des vitraux de l'Annonciation et de l'Assomption en 1982.

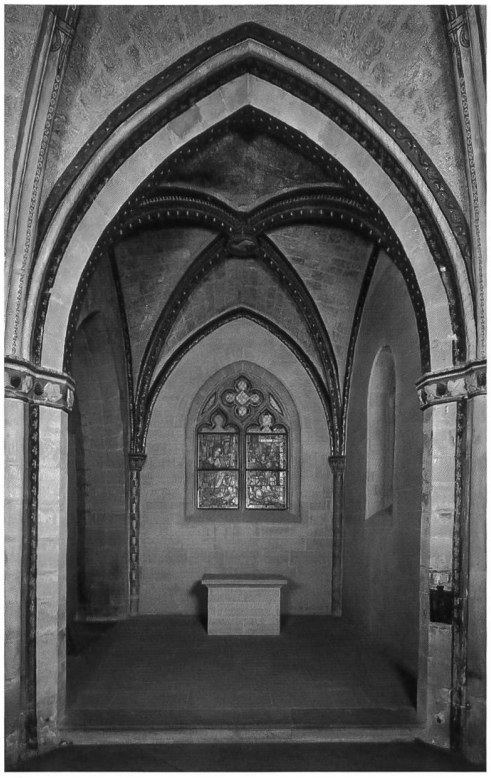

Les décors peints du «Portail»

Comme le reste de l'église, l'avant-nef conservait plusieurs couches d'enduits et de badigeons peints[44], qui furent systématiquement supprimés lors de la restauration de 1937-1940, à l'exception de la Vierge de Pitié, au-dessus du portail intérieur. Les dégagements, entrepris alors par Ernest Correvon, furent trop peu soigneux pour mettre au jour les peintures médiévales dans un état satisfaisant. De faux-claveaux, alternativement rouge et blanc, peints dans l'ébrasement de la baie méridionale évoquent la polychromie architecturale du «Portail» au XIVe siècle. Sur la même paroi, on distingue quelques vestiges d'architectures (pinacle, faux-appareil), d'un visage et d'une figure voilée et nimbée.

Le revers de la façade était orné d'une grande représentation du Jugement Dernier, aujourd'hui entièrement détruite et connue seulement par deux photographies. De part et d'autre de la porte d'entrée, deux personnages nimbés étaient figurés à genoux, les mains jointes: à gauche, la Vierge, la tête couverte par un voile (fig. 7); à droite, saint Jean-Baptiste, identifiable à sa longue barbe. D'autres personnages apparaissaient derrière ces deux figures majeures, certainement des élus agenouillés et des anges. Il s'agit donc de l'image du Jugement Dernier, où la Vierge et saint Jean-Baptiste (Deesis) plaident comme intercesseurs auprès du Christ-Juge, qui devait être figuré au-dessus de la porte[45].

L'emplacement de cette image à Romont obéit à une tradition très ancienne, qui remonte au Haut Moyen Age, mais qui n'était plus nécessairement suivie au XVe siècle[46]. Le tympan sculpté du portail occidental de l'actuelle cathédrale St-Nicolas de Fribourg, réalisé à la fin du XIVe siècle, est un exemple régional très complet de la même iconographie[47]. Dans la région, des Jugements Derniers furent également peints dans les avant-nefs des églises clunisiennes de Payerne (vers 1200) et de Romainmôtier (vers 1340)[48].

26 AEF, Romont, CV 1429-1430, f. 9 («pro ponendo baptistorium retro portam dicti Portalis»).

27 Marcel GRANDJEAN, Le magnum portale de la cathédrale de Lausanne et le passage routier de la grande travée, dans: Revue suisse d'art et d'archéologie 32(1975), 193-194; François CHRISTE, Monique FONTANNAZ, L'église Notre-Dame de Moudon, article à paraître.

28 Toujours désigné comme le «portail», voire une fois mais tardivement comme «vestibule» (AEF, Romont, CF 1518-1519, f. 7v°: «pro reaptura sere et ejus clavis cujusdam arche existentis in vestibulo»). Les «galilées», à en croire les textes, étaient bien plus nombreuses que ne laissent supposer les édifices conservés; GRANDJEAN (cf. n. 31), 193-194; Lutry I, 179-181.

29 Son mari était enseveli, quant à lui, dans la chapelle St-Barthélemy à Notre-Dame de Moudon (APR, lettres de fondations n°II-10, 17 mai 1514; JÄGGI, 203-204, n. 2), CHRISTE e.a. (cf. n. 27).

30 AEF, Romont, CV 1421-1422, f. 4v°.

31 Marcel GRANDJEAN, Le massif occidental, dans: La cathédrale de Lausanne, Berne 1975, 125-139.

32 André CORBOZ, Eglises perforées, dans: Hommage à Marcel Grandjean, 255-286.

33 Dès le milieu du XVe siècle, le cimetière de Romont était d'ailleurs séparé de la voie publique par une enceinte et devait être maintenu toujours fermé, une exigence qui était désormais systématiquement exigée des visiteurs épiscopaux (VP 1453, 328).

34 AEF, Romont, CV 1422-1423; le tronc de l'église, attesté dès 1319 (DELLION IX, 357).

35 AEF, Romont, CF 1488-1489, f. 2v°; 1505-1506, f. 5v°; 1506-1507, f. 5 («magis dompno Petro Ramelli pro ejus pena qui predicavit indulgencias ante troncum Domine Nostre Portalis ut moris est die festi Assumptionis»); 1511-1512,, f. 6; 1516-1517, f. 7 («Petro Marietan carpentatori pro ejus pena quam habuit destruendo cathedram magistri scole et refaciendo eam in ecclesia pro predicatione fratris Thome illamque iterum reportando ad domum scole, 3 solidos, 6 denarios»).

36 AEF, Romont, CV 1455-1456, f. 10v° («pro una sera posita in armatorio Portalis in quo bulle reconditur»).

37 APR, recueil de titres du Clergé, f. 11v°-12; Orphée ZANOLLI, Les testaments des seigneurs de Challant, dans: Bibliothèque de l'Archivium Augustanum 9 (1979), II, 118-119, 124.

Stylistiquement, l'œuvre de Romont a pu être exécutée dans la seconde moitié du XIVe siècle. En effet, les figures ont une stature trop imposante pour être datées déjà à l'époque de construction du «Portail» vers 1318-1330. Le geste très expressif des mains, bien dégagées du corps, évoque des peintures murales plus récentes, comme celles de l'arc triomphal de l'église abbatiale de la Fille-Dieu sous Romont, réalisées vers 1350[49]. Le dessin, qui décale légèrement les membres, fait cependant preuve d'une plus grande maîtrise de l'espace. En revanche, les vestiges ne présentent pas les caractéristiques des œuvres connues de Pierre Maggenberg, qui posséda peut-être une maison dans la ville au début du XVe siècle et qui travailla dans le «Portail» de Romont en 1421-1422[50]. Les nombreux donateurs en prière représentés par ce peintre, notamment à l'église de Valère à Sion, ont les mains jointes près du corps, un geste plus intériorisé qui devint la règle au XVe siècle[51].

La construction du bas-côté sud et du clocher

La construction de deux véritables bas-côtés dans la nef avait été prévue, comme on l'a vu, lors de la transformation de la façade et l'édification de l'avant-nef entreprises peu avant 1318. A l'est, les fondations des nouveaux collatéraux paraissent avoir été jetées selon un plan presque parfaitement symétrique des deux côtés de la première travée du chœur. Au nord, le clocher, construit avant 1337[52], recouvre des fondations antérieures, dont le plan correspond à celui de l'extrémité orientale du bas-côté méridional actuel. On peut donc penser que l'on avait bel et bien envisagé, dès l'origine, la création de deux bas-côtés identiques, comprenant deux chapelles de part et d'autre du chœur. Au nord cependant, le projet fut modifié par la construction de la tour-clocher, puis le chantier fut interrompu; il ne sera repris qu'au XVe siècle. Seul le bas-côté méridional fut réalisé, à partir de 1343-1344. Le nouveau plan de l'église de Romont n'est pas sans rappeler celui de St-Etienne de Moudon, édifice dont elle se rapproche par bien d'autres aspects, comme on le verra.

La construction du bas-côté sud s'effectua progressivement d'est en ouest, au vu des césures bien perceptibles dans le mur extérieur à l'ouest de chaque contrefort. C'est donc la chapelle flanquant la travée occidentale du chœur qui a été construite en premier; elle s'ouvrait directement sur ce dernier par une arcade jusqu'à la construction d'un mur derrière les stalles en 1468. Une porte haute, aujourd'hui murée, est visible à l'extrémité ouest du bas-côté; elle devait donner accès à une galerie dont aucune autre trace n'a été repérée.

Les piles cantonnées du bas-côté sud montrent qu'un voûtement du vaisseau central était prévu; le pilier de la dernière travée orientale de la nef, plus puissant que les autres, paraît indiquer qu'un clocher avait été envisagé au-dessus de la nef, à la hauteur de cette travée.

Le clocher, réalisé dans le premier tiers du XIVe siècle au nord du chœur, a, quant à lui, été posé, comme on l'a dit, sur les fondations de l'extrémité orientale du bas-côté nord et sur les murs du chœur et de l'épaulement de la nef. Il était

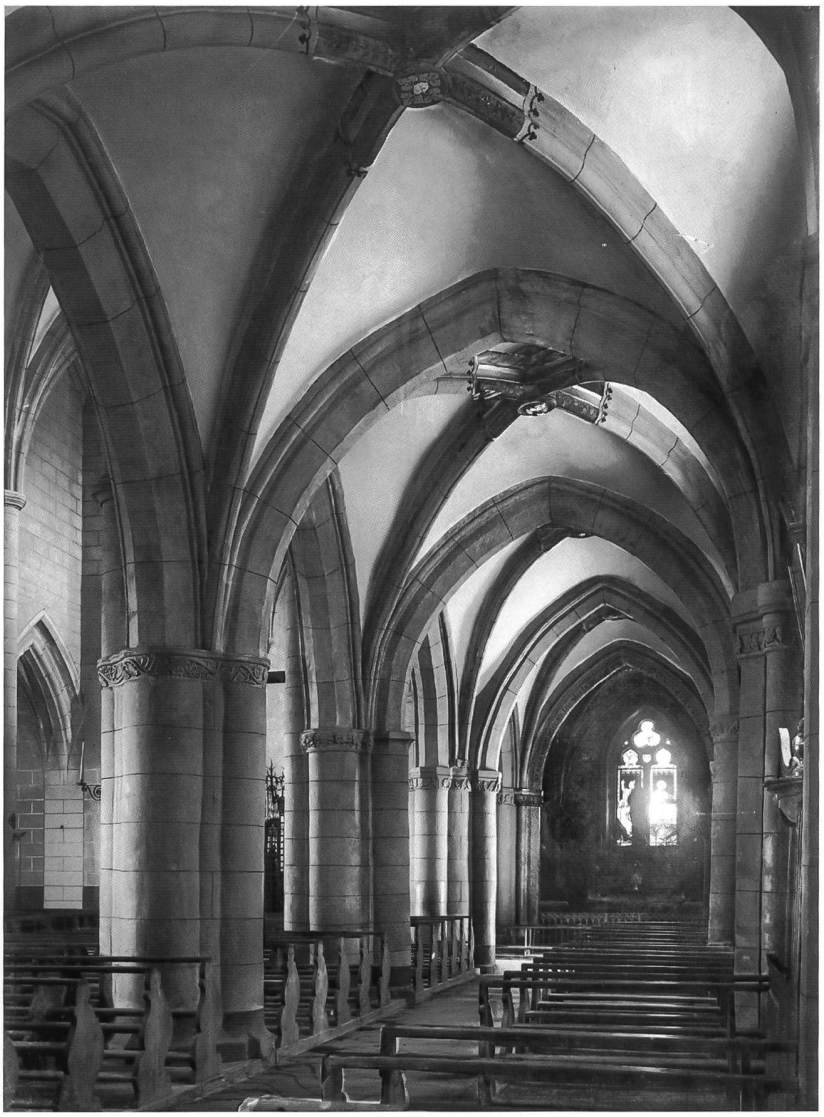

Fig.12 Le bas-côté sud, construit entre 1344 et 1382, terminé par la chapelle du Sacré-Coeur, aménagée en 1891. Photo de 1899.

38 GREMAUD, Romont, 12; DELLION IX, 360.

39 DELLION IX, 396, 431, d'après les archives paroissiales; l'acte n'a pas été retrouvé; il peut être daté entre le 24 octobre 1426 et 1429-1430; AEF, Papiers Gremaud, n°34, f. 81v°, extrait de comptes de 1429 («pro pluribus missionibus et expensis factis pro altari portalis Domine Nostre pro portis dicti portalis pro missali dicti altaris»).

40 AEF, Romont tir. XXXIII-XXXIV, inventaire des titres de la confrérie de la Conception de la Vierge; AEF, Papiers Gremaud, n°34, f. 72 et n°72, extrait du livre des statuts de la confrérie de la Bienheureuse Vierge Marie commencé en 1428; DELLION IX, 396, 427-431. Selon Dellion, la confrérie était la plus ancienne de Romont, mais on sait que celle du St-Esprit fut à Romont, comme ailleurs, fondée en premier.

primitivement moins élevé d'un étage qu'actuellement, puisque l'une des quatre baies en arc brisé, aujourd'hui murées, de l'étage originel du beffroi est visible dans les combles de la nef. Elle présente le même type de voussures que les baies primitives du chœur et de l'avant-nef.

Enfin, les bases, construites en mœllons de molasse, d'un édifice adossé à l'est du clocher ont été réutilisées par la sacristie du XVe siècle. Cet édifice contigu au chœur antérieur était à l'origine un oratoire, attesté en 1337.

L'élévation actuelle du bas-côté sud de Romont est traditionnellement située avant la fin du XIIIe siècle et considérée comme la partie la plus ancienne de l'église paroissiale[53]. La datation de cette partie de l'église, manifestement postérieure à la construction de l'avant-nef vers 1318-1330, doit donc être entièrement révisée.

Les travaux ont pu être financés, au moins partiellement, par la création de nouveaux autels. En effet, les fondations privées les plus anciennes – toutes antérieures au début du XVe siècle – se situaient majoritairement du côté sud de l'église. En janvier 1344, Girard Dominguet, riche bourgeois de Romont, reçut l'autorisation de construire une chapelle et un autel dédiés à saint Jean-Baptiste, au sud du «chancel», c'est-à-dire du chœur. Cette chapelle était achevée en décembre 1348, lorsque Dominguet assigna sur divers biens la rente de 17 livres, dont il avait doté sa fondation et qui devait servir à l'entretien de deux chapelains. L'édification de cette chapelle marque donc le début des travaux de reconstruction du bas-côté sud.

Fig. 13 La baie richement moulurée de la troisième travée du collatéral sud, 3e quart du XIVe siècle. Rénovée en 1938.

La chronologie des autels méridionaux au XIVe siècle n'est pas suffisamment assurée pour permettre de suivre pas à pas l'évolution ultérieure du chantier. Le mode de financement et des facteurs extérieurs, telle la dépression économique consécutive à la peste de 1348, ont pu ralentir l'avancement des travaux. Néanmoins, des legs à l'œuvre de l'église sont attestés en 1349[54] et la chapelle de la travée occidentale – la dernière en toute logique à être construite – existait certainement déjà en 1382. Quelques années auparavant était fondé le premier autel attesté du côté nord de la nef, à son extrémité orientale précisément[55]. A cette date, il est probable que la construction du collatéral méridional était achevée.

L'homogénéité de la sculpture plaide également pour un temps d'exécution relativement court, malgré des différences stylistiques – formes plates ou au contraire plus modulées – qui pourraient cependant relever des fortes reprises dues à la restauration de la fin des années 1930. Parmi les changements les plus notables apparus au cours du chantier du XIVe siècle, on notera la création de hautes niches, entourant les fenêtres des trois travées occidentales. Elles furent certainement construites pour éviter une trop forte emprise des autels sur le collatéral. Ces niches sont peut-être en relation avec la fondation d'autels complémentaires, érigés contre les piliers et attestés avant le début du XVe siècle.

Surtout, la conception des piliers, recevant les grands-arcs et les arcs-doubleaux à profil polygonal, évolue sensiblement entre l'est et l'ouest. A la première pile à noyau cylindrique très imposant flanqué de colonnes succède une série de supports de type similaire, mais de plan beaucoup plus ramassé. Du côté de la nef, l'imposant noyau de la pile orientale pouvait ainsi accompagner la colonne engagée jusqu'à la voûte. Ceux des autres supports, en revanche, s'arrêtent au niveau des chapiteaux. Ceux-ci forment d'ailleurs un anneau complet autour de la pile, alors que la colonne flanquant le premier pilier cantonné du côté nord n'est interrompue par aucune moulure. Le deuxième support présente une solution de transition, puisque son noyau carré s'arrête au niveau du départ des arcs, mais qu'il ne présente pas non plus de chapiteau du côté de la nef.

41 François HUOT, L'Ordinaire de Sion. Etude sur sa transmission manuscrite, son cadre historique et sa liturgie, Fribourg 1973, 218-220.

42 Pierre de ZURICH, Histoire et généalogie de la famille seigneuriale de Billens, dans: Annales fribourgeoises, 9 (1921), 207-208.

43 AEF, Romont, CV 1421-1422, f. 4v° («Libravit dicto Maquember pictori pro pictura et reparacione ymaginis et Portalis Beate Marie de consillio ville, 27 libras; Libravit eidem pro certis expensis per ipsum factis quando villa misit ipsum quesitum super dictam picturam, 4 solidos; Item pro vino potato quando fecerunt forum cum ipso pro ipsa pictura, 2 solidos, 6 denarios; Libravit pro duobus chivronis emptis pro faciendo pontem ante dictam ymaginem pro pentando, 2 solidos 6 denarios»). Selon Dellion, le nouvel autel de la Conception de la Vierge fut bien placé sous cette «image» (DELLION IX, 396).

44 Les relevés, faits par l'architecte Broillet en 1913, montrent ainsi une grande banderole peinte au-dessus des arcades d'entrée de la chapelle latérale méridionale.

45 Cette partie de la représentation dut être détruite très tôt, lorsque l'on créa la baie actuelle à la fin du XVe siècle.

46 Peter K. KLEIN, L'emplacement du Jugement Dernier et de la Seconde Parousie dans l'art monumental du Haut Moyen Age, dans: L'emplacement et la fonction des images dans la peinture murale du Moyen Age. Actes du 5e séminaire International d'Art Mural, Saint-Savin, Centre International d'Art Mural, cahier n°2, 1992, 89-101. La peinture murale régionale des XIVe et XVe siècles atteste, en effet, de nombreux exemples de Jugements Derniers situés dans le chœur (notamment en Pays de Vaud au XVe siècle, à Pampigny, Onnens, Villette et Goumoëns-la-Ville).

47 STRUB, MAH FR II, 78-84.

48 Carlo BERTELLI, Restaurées puis retrouvées, dans: Connaissance des arts, n°422, 1987, 56-66; Brigitte PRADERVAND et Nicolas SCHÄTTI, Eglise de Romainmôtier. Rapport préliminaire sur les peintures murales médiévales du narthex, ms. dactyl, Ollon et Genève mai 1994.

49 BUJARD e.a., 75-131.

50 Un Pierre Maquember et un certain Jean Wattod vendirent en tout cas une maison avant 1404 (AEF, Grosse Romont, n°104, f. 303 et Mane HERING-MITGAU, Die Flügelbilder und ihr Maler Peter Maggenberg, dans: Die Valeriaorgel. Ein gotisches Werk in der Burgkirche zu Sitten, Sion et Zurich 1991, 200).

La conception de la pile orientale se rapproche de celle de certains supports de l'église paroissiale de Moudon[56]. L'histoire architecturale de cet édifice est en bien des points comparable à celle de Romont, comme l'avait déjà suggéré Rahn au siècle dernier. A un premier projet au plan simple, élaboré dans la première moitié du XIIIe siècle, succéda un nouveau parti architectural, inspiré du gothique classique français. La pile orientale de Romont trouve son équivalent exact dans le nouveau système de support à piles cantonnées introduit à Moudon avant 1300. La chronologie, aujourd'hui mieux assurée des deux édifices, permet d'affirmer qu'elle est, sinon l'œuvre des mêmes maçons, du moins un emprunt direct, fait par les artisans de Romont à ceux de l'église de la capitale du Pays de Vaud savoyard. En effet, plusieurs maçons travaillaient encore à l'édification des voûtes et arcs-boutants de Moudon au début des années 1330, en poursuivant apparemment un projet plus ancien[57]. Quelques dix années plus tard, celui-ci put, semble-t-il, encore servir à la reconstruction de la nef de Romont. Il fut interprété plus librement et partiellement abandonné par les maçons lors de l'édification du reste du collatéral.

Apparemment les travaux ne furent pas poursuivis immédiatement du côté nord. En effet, l'ensemble des chapelles privées du bas-côté septentrional, citées lors de la visite pastorale de 1417, n'existaient pas encore au XIVe siècle, à l'exception des autels situés à proximité du chœur.

Une chapelle, en effet, semble avoir été fondée dès le premier tiers du XIVe siècle à l'extrémité orientale du collatéral nord. Elle était couverte d'une voûte, dont l'arc formeret a laissé des traces contre le mur ouest du clocher. En outre, elle était séparée du vaisseau central par un mur, un peu à la manière des chapelles-baldaquin. Ce mur, qui s'élevait à la hauteur des murs-gouttereaux du chœur de l'église du XIIIe siècle, était percé d'une petite baie, dont il subsiste un piédroit chanfreiné et qui permettait une vue directe sur l'autel majeur. La présence de cet hagioscope atteste la fonction religieuse de l'édifice. Celui-ci fut construit avant le clocher, attesté dès 1337, puisque celui-ci s'appuie sur son mur méridional, tandis qu'une seconde chapelle (ou un agrandissement de la première), également voûtée, a été élevée peu après contre le flanc nord de la précédente.

Une chapelle n'est pas attestée à cette date à proximité du chœur. Cependant, il y avait peut-être déjà l'autel Ste-Anne, cité dès 1391 et situé à cet emplacement dans les premières décennies du XVe siècle. En novembre 1425, la ville de Romont céda la dernière travée du collatéral nord au Clergé de l'église, qui était tenu d'en reconstruire l'autel, dont les propriétaires n'étaient apparemment plus connus[58]. Il est cependant possible que les droits de l'autel Ste-Anne appartenaient déjà auparavant au Clergé, puisqu'une chapelle du Clergé existait dès avant 1363 et qu'elle n'est plus mentionnée par la suite[59].

La chapelle, reconstruite sans doute vers 1430, fut partiellement refaite après l'incendie de 1434, comme l'atteste la structure très élaborée de ses voûtes à liernes et tiercerons (fig. 42). Une porte permettant d'accéder directement au premier étage du clocher, puis à la sacristie fut ménagée dans le mur oriental. Sur la gauche, une niche couverte d'un arc surbaissé abritait sans doute le retable ou des images de saints.

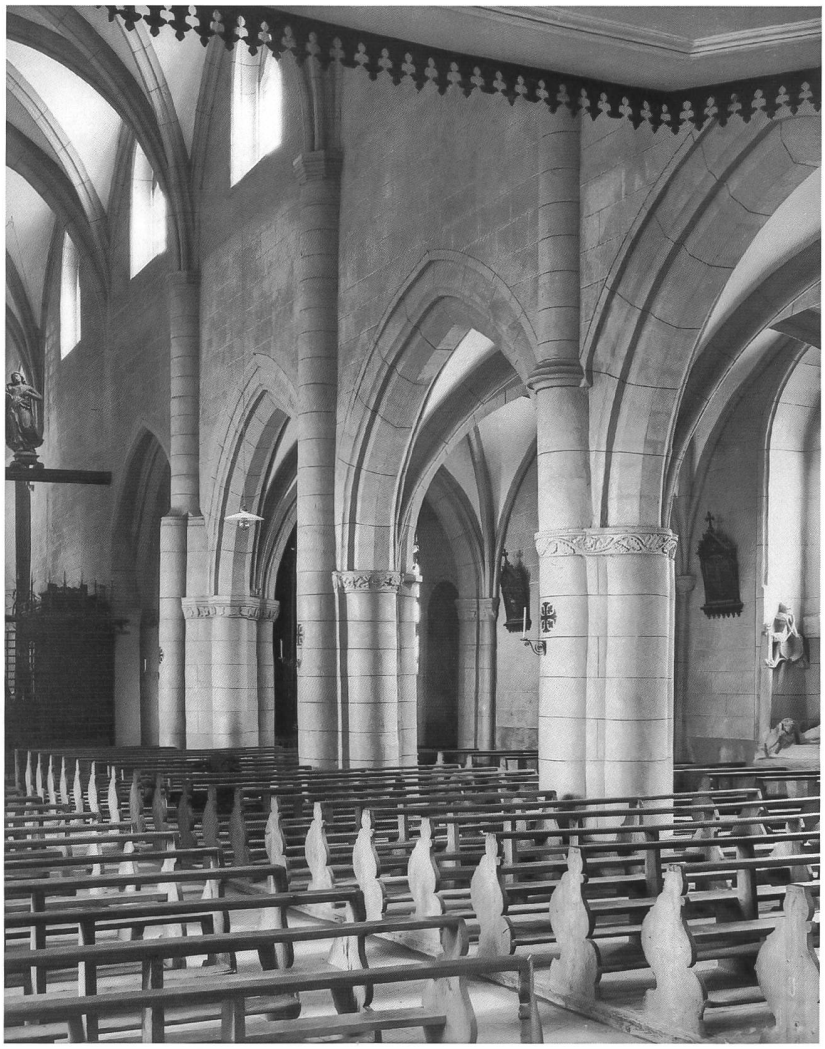

Fig. 14 Le côté sud de la nef avec le faux-appareil de 1890. Le rétrécissement du premier pilier indique qu'on avait envisagé de construire un clocher.

51 Ibid., 100-211.

52 «In cimisterio infra ecclesiam Beate Marie Virginis Rotundimontis in coro in angulo juxta hostium campanilis in oratorio nobilis viri quondam domini Petri de Illens militis» (ACV, P Cerjat/4, 9 décembre 1337; aimable communication de Monique Fontannaz, rédactrice MAH, Lausanne).

53 A la suite de Rahn, qui n'avait cependant pu voir que des murs cachés sous des badigeons (RAHN 1876, 452-453).

54 ACR, titres Romont, n°326, 13 février 1348 (1349).

55 Autel St-Barthélemy (AEF, Romont tir. XXXIII, n° 1, 1382; CV, f. 2); autel St-Etienne (JÄGGI 456). En revanche, le chœur était flanqué d'une chapelle avant 1337, transformée en sacristie par la suite, comme on l'a vu plus haut (cf. n. 52).

Elle présente encore des traces de décorations peintes, notamment les vestiges d'un Christ de Pitié (seconde moitié du XVe siècle?).
Quant aux autres chapelles du collatéral nord, fondations privées, elles étaient vraisemblablement en rapport avec le projet contemporain de reconstruction du collatéral, chantier déjà entrepris en 1425 et financé par les détenteurs des droits de patronage des autels. De plus, la construction du clocher-tour avant 1337, puis la fondation de la chapelle St-Etienne attestent un développement moins régulier de cette partie de l'église.
La reconstruction du bas-côté nord au XVe siècle, après une interruption de quelques décennies, s'inscrira cependant, malgré l'évolution des formes, dans la logique dessinée au siècle précédent, logique qui aboutira finalement à la réédification du chœur également. Cette continuité du projet est bien illustrée par la reprise des piles du collatéral sud lors de l'édification finale du vaisseau central. A ce titre, on peut considérer que le remplacement de la première église, élevée au XIIIe siècle, fut rapidement envisagé, mais il ne put être réalisé que dans la durée. Les autorités romontoises surent faire preuve d'une rare persévérance pour mener à bien un tel projet sur près d'un siècle et demi.

56 Gaëtan CASSINA, Saint-Etienne de Moudon, Berne 1974, 9-13; le même, Saint-Etienne de Moudon et l'architecture religieuse en Pays de Vaud vers 1300, dans: Le Pays de Vaud vers 1300, Lausanne 1992, 115-129.

57 Gaëtan CASSINA, Saint-Etienne de Moudon et ses stalles, thèse à paraître.

58 DELLION IX, 394; APR, chapelles VI-5.

59 APR, lettres des droits du Clergé, IV-11, 29 mars 1363 («ad altare cleri ecclesie Rotondimontis»).

Zusammenfassung

In Romont ist das Projekt zum Bau einer Kirche gleichzeitig wie die Stadtgründung um 1240 durch Graf Peter II. von Savoyen. Die rasche Siedlungsentwicklung machte einen grossen Bau notwendig. Er wurde vor 1300 fertig gestellt. Es handelte sich um einen zweijochigen Chor mit Kreuzrippengewölben, an den ein dreischiffiges Langhaus mit Holzpfeilern und -decke anschloss. Zu dieser ersten Kirche gehört vermutlich das Innenportal der heutigen Vorhalle. Der Bautyp war in der Region geläufig (Montagny-les-Monts, Fille-Dieu bei Romont).
Im frühen 14. Jh. folgte auf Initiative der Stadtbewohner ein Neubau. Die ersten Arbeiten betrafen die Westteile, die Verbreiterung der Fassade und, um 1318-1330, den Bau einer Vorhalle. Typologie, Funktion und ein im 15. Jh. der Muttergottes geweihter Altar erlauben es, diese mit der Vorhalle der ehemaligen Liebfrauenkirche Moudon zu vergleichen. Beider Vorbild dürfte im «magnum portale» der Kathedrale Lausanne zu suchen sein.
Seit den 1340/1350er Jahren wurde in Etappen das südliche Seitenschiff von Ost nach West neu und breiter errichtet. Die Pfeiler scheinen von den kurz zuvor gebauten Mittelschiffpfeilern der Kirche St-Etienne in Moudon inspiriert zu sein. Die Arbeiten auf der Nordseite kamen, obwohl vorgesehen, zunächst nicht zur Ausführung. Der Glockenturm auf der Nordseite des Chors entstand vor 1337. Seitenkapellen wurden zwei gebaut. Der Bau wurde erst im 15. Jh. nach einer Planänderung zuende geführt.

Fig. 15 Chapiteau en frise du dernier pilier du collatéral sud, vers 1350. Décor de feuilles de chêne et de vigne avec un clerc présentant un livre ouvert. Repris, comme les suivants, en 1937.

Fig. 16 Chapiteau de l'avant-nef, entre 1318 et 1330. Combat de coqs.

Fig. 17 Chapiteau du quatrième pilier du collatéral sud, entre 1350 et 1382. Décor de roses, de feuilles de chêne et autres feuillages.

Fig. 18 Chapiteau du deuxième pilier du collatéral sud, entre 1350 et 1382. Décor de rinceaux de vigne avec des glands.

Fig. 19 Notre-Dame du Portail, fin du XIIIe siècle, molasse sculptée, avec polychromie de 1889, hauteur 97 cm. – Cette «Majesté», qui est la plus ancienne image mariale conservée à la collégiale, relève d'un type assez courant en Suisse romande dès le deuxième tiers du XIIIe siècle. Mais, alors que les autres exemples connus sont en bois (Attalens, Nierlet, Vex), la Vierge à l'Enfant de Romont est en pierre, signe probable d'une fonction particulière. Taillée dans un seul bloc de molasse, y compris le socle polygonal, elle se trouvait peut-être au-dessus du portail de la façade ouest de l'église terminée en 1297. Cette disposition s'inspirait sans doute du «magnum portale» de la cathédrale de Lausanne, où la Vierge trône encore au-dessus du portail intérieur. Présentée ici avec une polychromie qui l'adoucit, cette Vierge d'un type archaïque et d'une exécution un peu maladroite, témoigne cependant d'un style plus évolué que ses soeurs et peut donc être datée de la fin du XIIIe siècle. Vu la présence de cette image, l'avant-nef construite de 1318 environ à 1330 allait devenir un véritable sanctuaire marial, le deuxième après le maître-autel. En 1428, la confrérie de la Conception érigea son propre autel devant l'entrée, au-dessous de la statue, qui avait été repeinte en 1421/1422 par le fameux Pierre Maggenberg. Descendue de son support à une date indéterminée (avant 1639), elle fut posée sur l'autel, coiffée d'une couronne de métal doré (conservée) et revêtue d'un manteau d'étoffe; en 1865, le colonel Perrier l'a encore vue «ornée d'affreux cheveux roux en désordre». Dépouillée de son manteau en 1889, repeinte en style néo-gothique, elle fut posée contre un pilier, dans la chapelle sud dite du Portail. Malheureusement décapée de ses trois couches de polychromie, elle a été placée en 1955 au centre du retable de François Baud.